



30235

MICROFICHE N°

République Tunisienne

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

CENTRE NATIONAL DE

DOCUMENTATION AGRICOLE

TUNIS

الجمهورية التونسية
وزارة الزراعة

المركز القومي
للتوثيق الزراعي
تونس

F

1

REPUBLIQUE TUNISIENNE
- - -
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION DE LA PRODUCTION
AGRICOLE

9
← OUVERNORAT DE JENDOUBA

- - -
NOTE SUR LA MISE EN VALEUR D'UNE
CLAIRIERE TEST DANS LA FORET DE
TABARKA

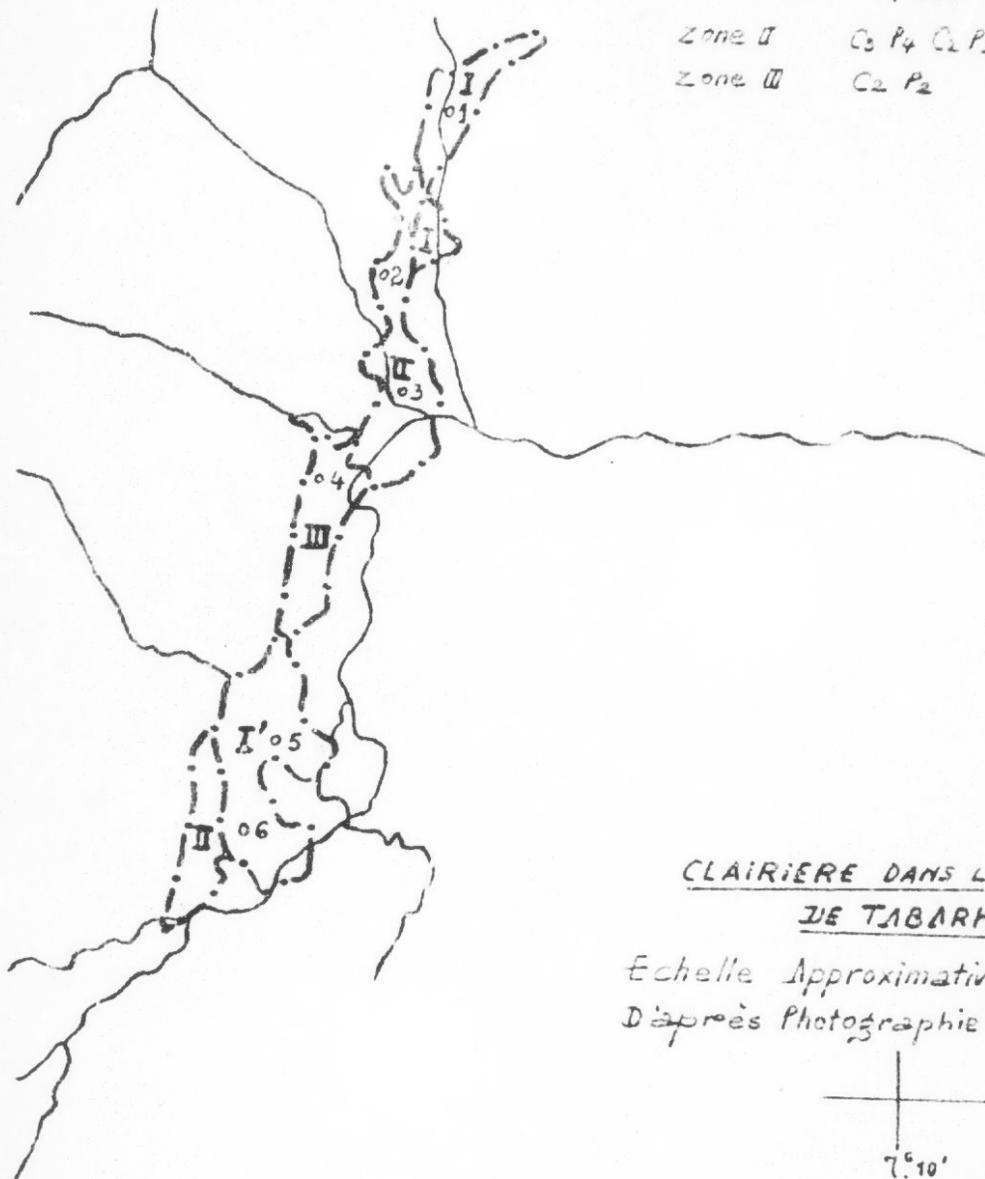
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
D.P.A.E.E.P.
DOCUMENTATION

CNOA 1604

Zone I et I' C₄ P_{at}

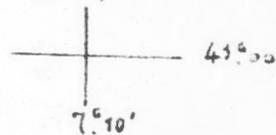
Zone II C₃ P₄ C₂ P₃

Zone III C₂ P₂



CLAIRIERE DANS LA REGION
DE TABARKA

Echelle Approximative 1/25.000^e
D'après Photographie Gérienne



REPUBLIQUE TUNISIENNE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
DIRECTION DE LA PRODUCTION
AGRICOLE

-:-

*M*ise en valeur des clairières de la
Forêt de Aïn Draham - Tabarka

Afin de valoriser les clairières situées en bordure et dans la Forêt de Aïn Draham - Tabarka, un programme d'études a été entrepris par les différentes Directions du Ministère de l'Agriculture. Cette valorisation devrait se faire par la création d'une activité Agricole rationnelle qui puisse s'intégrer aux ressources actuelles de la population de la région, ressources provenant de l'activité forestière et pastorale.

Un rapport établi en 1968 par la Direction des forêts fait ressortir que, sur les 56,000 ha du domaine forestier de la Délégation de Aïn Draham, l'activité pastorale est représentée par l'élevage de 13000 bovins, 17000 Ovins 3500 équidés, 500 Caprins - Bien que l'importance de l'élevage nous paraisse surévaluée, ces chiffres mettent bien en évidence la surcharge de bétail dans cette région, qui se traduit par l'exercice ^{abusif} des droits d'usage au paturage et donc par une dégradation accentuée de la flore spontanée dont les meilleures espèces disparaissent à l'avantage d'espèces non ou peu paturables. Cette situation est destinée à empirer si parallèlement au plan de réaménagement de la forêt prévu par la Direction des forêts, il n'y a pas un plan de réaménagement des parcours des zones destinées à ce type d'exploitation. La réalisation du plan entraînera une diminution de la surface paturable par la mise en défens de zones classées

..//...

"en régénération" et des surfaces qui seront reboisées. Bien que la diminution des surfaces paturables due au réaménagement des parcours se traduise après un certain nombre d'années par une augmentation des ressources fourragères sur la même superficie, le même réaménagement provoquera une chute immédiate de la production qui avec celle causée par la mise en défens, obligera à diminuer le nombre de têtes de bétail alimenté dans la zone forestière.

Les ressources de la population locale subiront donc une baisse même si elles doivent être en partie compensées par la rémunération de la main d'oeuvre dont la demande sera augmentée par le service des forêts pour la réalisation de nouvelles plantations forestières prévues par le plan.

C'est à cause de cette situation que la Direction de la Production Agricole en collaboration avec la Direction des forêts et le service pédologique a entrepris une étude générale tendant à la localisation des clairières susceptibles de développer l'arboriculture fruitière d'une part et d'en estimer les possibilités réelles de mise en valeur d'autre part. Nous présentons dans cette note un aperçu des conclusions d'une étude schématique quoique suffisante, couvrant les zones prospectées, qui à présent ne sont pas la totalité.

RESULTATS D'ENQUETES

Le 29 Juillet 1970 une tournée a été faite dans la subdivision forestière de Tabarka par Monsieur Martini (service pédologique) Monsieur Gaddes (Direction des forêts) Monsieur Lemcig (D.P.A.); à cette occasion un nombre de clairières assez important réparties sur environ 10.000 ha ont été prospectées. Les résultats n'ont pas été encourageants. En effet la presque

"en régénération" et des surfaces qui seront reboisées. Bien que la diminution des surfaces pâturables due au réaménagement des parcours se produise après un certain nombre d'années par une augmentation des ressources fourragères sur la même superficie, le même réaménagement provoquera une chute immédiate de la production qui avec celle causée par la mise en défens, obligera à diminuer le nombre de têtes de bétail alimenté dans la zone forestière.

Les ressources de la population locale subiront donc une baisse même si elles doivent être en partie compensées par la rémunération de la main d'oeuvre dont la demande sera augmentée par le service des forêts pour la réalisation de nouvelles plantations forestières prévues par le plan.

C'est à cause de cette situation que la Direction de la Production Agricole en collaboration avec la Direction des forêts et le service pédologique a entrepris une étude générale tendant à la localisation des clairières susceptibles de développer l'arboriculture fruitière d'une part et d'en estimer les possibilités réelles de mise en valeur d'autre part. Nous présentons dans cette note un aperçu des conclusions d'une étude schématique quoique suffisante, couvrant les zones prospectées, qui à présent ne sont pas la totalité.

RESULTATS D'ENQUETES

Le 29 Juillet 1970 une tournée a été faite dans la subdivision forestière de Tabarka par Monsieur Martini (service pédologique) Monsieur Gaddes (Direction des forêts) Monsieur Lemoing (D.P.A.); à cette occasion un nombre de clairières assez important réparties sur environ 10.000 ha ont été prospectées. Les résultats n'ont pas été encourageants. En effet la presque

totalité des clairières visitées, dont la surface est assez faible, sont situées sur des zones marneuses qui n'offrent aucune possibilité pour une activité Agricole. Cependant une clairière qui paraissait mériter une étude plus détaillée a été réperée; le 11 Août une deuxième tournée a été faite par MM. Martini, Gaddes et Vitillo (D.P.A.) pour examiner de plus près les possibilités réelles de sa valorisation; située au Sud-Ouest de Tabarka, cette clairière pour une largeur variable allant de quelques dizaines de m à 400/500 m et pour une longueur de 4 km environ s'étend dans le sens Nord - Sud; elle est délimitée par les coordonnées : $7^{\text{G}}, 6'$ et $7^{\text{G}}, 7'$ de longitude Est et $41^{\text{G}}, 05$ et $41^{\text{G}}, 5$ de latitude Nord; elle est traversée par un Oued de petite importance - La superficie de cette clairière est de 80 ha environ. Notons en outre que sa pente varie de 5 à 20 %.

L'un des premiers éléments examinés a été la pédologie. Les caractéristiques physico-chimiques ont une importance prépondérante bien qu'elles ne soient pas les seules à assurer la réussite d'une exploitation différente de l'exploitation traditionnelle simple. D'après l'étude pédologique nous pouvons classer cette zone en trois catégories selon leurs vocations culturales.

1) Zone constituée par des sols sur marnes; texture très fine et structure très grossière - Elle couvre une superficie de 40 ha bruts occupée par des parcours dégradés; aucune activité Agricole n'est à envisager, la seule exploitation possible étant le pâturage après régénération de la flore spontanée par une période d'interdiction au passage.

Le semis de sulla pourra augmenter les ressources fourragères naturelles. Classée $C_4 P_4$.

2) Zone constituée par des sols issus de grés, ou formés sur des colluvions de marnes. Classée $C_{2-3} P_{3-4}$ couvrant une

superficie de 28 ha bruts -- Elle est cultivée en espèces annuelles, notamment Tabac et Arachides.

A cause des broussailles, ravins, jachère etc.. la superficie réellement cultivée est un pourcentage assez faible de la superficie totale.

3) Zone constituée par des alluviers sableuses; elle couvre une superficie brute de 10 ha; elle est susceptible de supporter des plantations d'arbres fruitiers (C₂ P₂)-
En conclusion, d'une superficie de 80 ha qui par une observation superficielle paraissait alimenter quelques espoirs de valorisation par l'arboriculture, nous ne trouvons en réalité que 10 ha bruts valables, lors d'un examen plus précis.

En faisant cette affirmation nous ne prenons pas en considération d'autres facteurs à part la pédologie qui peuvent limiter la réussite des plantations et dont nous allons discuter par la suite. Comme les facteurs climatiques sont favorables à certaines espèces fruitières, (exemple prunier, cerisiers, abricotiers) nous évaluons les coûts d'implantation des arbres et la production escomptable en plein rapport, pour une espèce dont le revenu pourra être considéré comme représentatif.

FRAIS D'IMPLEMENTATION D'UN HA DE CERISIERS

Défrichage et travaux préparatoires	50 D
Drainage	30 D
Trous de plantations	20 D
Achats des plants	20 D
Fumure de fond et plantation	20 D
Labours superficiels	10 D
<u> </u>	<u> </u>
<u>// O T A L</u>	150 D

Frais d'entretien et production escomptée -

De la 2ème à la 5ème année	30 D/Ha
de la 5ème à la 10ème année	50 D/Ha
Après la 10ème année	{ 60 D/Ha frais H.M.O. amortissement compris { 60 D/Ha frais de C.O.

Les frais d'entretien s'élèveront donc à 520 D/Ha jusqu'à la dixième année, quand nous estimons que le revenu de la plantation pourra égaliser les frais d'exploitation.

Age adulte

Production	: 25 Kg/pied = 25 Qx/Ha à 10D/ql = 250D/Ha
Valeur ajoutée	180D/Ha
Bénéfice Net	120D/Ha

Sur l'ensemble de la zone en question, de 10 Ha bruts, on admettant 20 % de pertes et donc 8 Ha de surface agricole utile on aurait une valeur ajoutée de 1440D/an, en pleine production.

Nous pouvons admettre les mêmes valeurs économiques pour d'autres arbres fruitiers adaptés à la région -

Nous précisons que les valeurs ci-dessus ne sont que des estimations faites à partir de critères généraux tout ou moins en ce qui concerne la production escomptée. En effet comme la pédologie n'est pas le seul facteur qui intervient pour assurer la réussite d'une plantation, ne connaissant pas bien le milieu écologique très variable dans la forêt, et en l'absence de parcelles expérimentales I.N.R.A.T., nous attribuons aux données économiques ci-dessus, une valeur purement hypothétique. Les maladies bactérienne sont à craindre. De plus les connaissances techniques, de la population de la région, pour la culture d'arbres fruitiers,

ces semblent actuellement faibles et l'efficacité d'une action de vulgarisation sera limitée par l'exiguïté des superficies, leur emplacement géographique etc...

Les plantations d'arbres fruitiers faite en 1959-60 dans la région d'Aïn Draham pour des raisons différentes ont donné des résultats négatifs.

Cultures Annuelles

La zone II de 28 Ha bruts, par ses caractéristiques pédologiques pourra être exploitée en cultures annuelles.

L'assolement suivant pourra être pratiqué :

- Tabac
- Orge ou autres céréales
- Arachides, pommes de terre et légumes divers.

Production escomptée et valeurs économiques

Spécifications	Produit Brut			Frais en Dinars				V.A./Ha	D.N
	Quantit.	Prix	Total	H.M.O.	H.O.	Total			
	/Ha	unitaire	D	D	D	D			
Tabac	500 Kg	0,200	100D	25	100	125	75	25	
Orge	12 Qx	0,030	36	10	15	25	26	11	
Pomme de terre et divers	70 Qx	0,025	175	60	60	100	115	55	
Total pour 3 Ha			311	95	175	270	216	41	
Total/Ha assolé			104	32	59	90	75	14	

Sur l'ensemble de la zone, de 28 Ha bruts et 22 Ha nets (20 % de pertes) nous estimons donc une valeur ajoutée totale de 1650 D/an et un bénéfice net d'environ 300 D/an.

Quant à la 3ème zone, en parcours dégradés, couvrant 40 Ha, nous estimons une production fourragère globale de 16.000 UF/an, pouvant alimenter un troupeau de 40 brebis, rapportant une valeur ajoutée de 280 D/an. Son exploitation, après amélioration, devant rester collective.

En conclusion, bien que les perspectives pédologiques soient en cours sur toute la région et avant qu'elle ne soient terminées aucune affirmation ne pourra être définitive, nous croyons pouvoir affirmer d'ores et déjà que la valorisation de la région d'Aïn Irahm Tabarka ne pourra être abordée que du côté pastoral et forestier.

FIN

9

VUES